

Commune de Bohain-en-Vermandois



5 841 habitants (2012)

Intercommunalité : Communauté de Communes du Pays du Vermandois

Département : Aisne (02)

Région : Nord Pas-de-Calais Picardie

Surface du territoire : 31,74 km² (commune) /448,28 km² (communauté de communes)

Gouvernance du projet

Elu référent : Jean-Louis BRICOUT, Député de l'Aisne, Maire de Bohain-en-Vermandois

Chef de projet : Patrice VITOUX, Directeur Général des Services, et Pierre DESCAMPS, Chargé de mission revitalisation de la ville (centre.bourg@bohainenvermandois.fr)

Le projet

Comme beaucoup de petites villes du nord de la France, la commune de Bohain a connu une forte décroissance suite au déclin de l'industrie textile : départ de la population, non reprise de commerces, montée du chômage... En perte de vitesse, son centre-bourg n'a pas su se renouveler, laissant le parc de logements se détériorer, les espaces publics se dégrader et le tissu commercial de proximité se fragiliser.

Depuis plusieurs années, la municipalité s'est lancée dans une politique de revitalisation de son territoire, à travers des actions en faveur du commerce de proximité (FISAC), du cadre de vie (réaménagement des espaces publics centraux) et de la santé (création d'une maison de santé pluridisciplinaire). Cette première phase a permis de réveiller les consciences à l'échelle locale : responsables politiques, acteurs sociaux, praticiens de la santé, bailleurs, commerçants...

En 2014, Bohain est retenue dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Etat sur la revitalisation des centres-bourgs. En parallèle, la ville s'engage dans la démarche de Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV). Ces opportunités vont permettre à la ville d'amplifier la dynamique en cours et d'élargir son projet aux autres problématiques : habitat privé et social, équipement, mobilité, environnement, etc.

L'enjeu, à terme, est d'améliorer le quotidien des Bohainois ainsi que de rendre la ville plus attractive pour accueillir de nouvelles entreprises et attirer de nouvelles populations. Enfin, il s'agira que cette dynamique profite aussi aux communes voisines.